



Cher ami,

L'ES Cheverny Cour-Cheverny Judo a le plaisir de vous inviter à son animation amicale
MINI-POUSSIN(E)S

Le **DIMANCHE 3 JUIN 2018**

Au gymnase de Cour-Cheverny
Avenue des combattants d'AFN
41700 COUR-CHEVERNY

(au bord de la Rocade D765, route de Romorantin, face à Gamm Vert)

Pour une raison d'organisation, le tournoi mini-poussins n'est pas ouvert à tous les clubs.
Les clubs invités : JC Bracieux, J Vineuil Sport, Sms Romorantin, JC St Georges, JC Avaray, JC Mérois, CA St Laurent, JC Beauce Oratorienne, SPT Judo Club.

Vous trouverez ci-joint le règlement du tournoi, les horaires et la feuille d'engagement.

**ENGAGEMENT DE VOS COMBATTANTS PAR
L'EXTRANET FEDERAL avant le 30 Mai 2018.**

Vous souhaitant bonne réception,
veuillez recevoir, cher ami nos salutations sportives.

Pour tout renseignement : Fabien ALPHONSE : 06 62 45 86 39
fabalphonse@yahoo.fr

Le bureau de l'ESCCC judo

TOURNOI DE L'ESCCC JUDO

TOURNOI MINI-POUSSINS et MINI-POUSSINES (né(e)s en 2011 & 2010) :

INSCRIPTION	: 10h
FORMULE DE COMPETITION	: poules de 4 , groupes morphologiques
TEMPS DE COMBATS	: randori de 1mn30, arrêt du combat au 2 ^{ème} Ippon
ARBITRAGE	: règlement FFJDA pour la catégorie d'âge

- Les combattants devront être licenciés à la FFJDA pour la saison en cours et ne pas présenter de contre indications médicale à la pratique du judo en compétition (certificat médicale de moins de 3 ans).

- Le tournoi est ouvert aux débutants (une seule licence).

- Pour gagner du temps aux inscriptions, merci d'inscrire vos combattants avec leur poids récent (en kimono).

- Dans la mesure du possible, il est demandé à chaque club de fournir un arbitre (minimum minime) et un commissaire sportif.

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA MATINEE :

10h	:	inscription des mini-poussin(e)s
10h30	:	échauffement en commun
11h	:	début des randori
12h30	:	fin prévisionnelle

**REGLEMENT TOURNOI
MINI-POUSSINS
DE L'ES CHEVERNY COUR-CHEVERNY**

POUR LES MINI-POUSSINS :
Temps du randori : 1'30
Temps d'immobilisation : 20 sec.: IPPON
de 10 à 19 sec. : WAZA-ARI

Temps de récupération entre deux randori : 3'

ARRET DU COMBAT AU 2^{ème} IPPON.

Le vainqueur du combat est celui qui marque 2 Ippon avant la fin du combat OU, celui qui, à la fin du temps de combat, a le plus de points.

COMPTAGE DES POINTS :

- Ne sont comptabilisés sur la feuille de poule que le plus gros avantage. (cf rappel des points ci-après) :
 - o **Avant la fin du temps de combat :** 2 Ippon marqués : Vainqueur avec 20 pts
 - o **A la fin du temps de combat :** Le vainqueur peut marquer 10 pts maximum.

Exemple : Le plus gros avantage marqué pendant le combat est 1 Ippon : Vainqueur avec 10 pts
Le plus gros avantage marqué pendant le combat est Waza-ari : Vainqueur avec 1 pt
- **Si les 2 judokas ont par exemple marqués 1 Ippon chacun, c'est l'avantage inférieur qui sera comptabilisé.**
- **LES POINTS DU PERDANT NE SONT PAS COMPTABILISES SUR LA FEUILLE DE POULE (case barrée)**
- **En liaison debout sol :**
 - o Suite à 1 Ippon : Matte, ne pas laisser travailler au sol
 - o Suite à un Waza-ari : laisser travailler au sol
 - o Pas de valeur : laisser travailler au sol
- **EN CAS D'EGALITE A LA FIN DU TEMPS DE COMBAT : HIKIWAKE (MATCH NUL).**
- **RAPPEL DES POINTS :**
IPPON : 10 pts
WAZA-ARI : 7 pts
HIKIWAKE : 1 pts à chaque combattant

ARBITRAGE TRES PEDAGOGIQUE :

Saisies :

Les saisies des 2 participants (1 main au revers l'autre à la manche) seront installées avant le signal "hajimé" de l'arbitre.

Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite.

Interdiction de saisir derrière la tête et dans le dos directement sans être passé par une garde classique.

Formes techniques :

Interdiction des sutémi et makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol.

Interdiction des clés de bras et des étranglements

Pénalité :

Pas de pénalité.

Matte ou sono-mama et explication de l'arbitre.

Intervention de l'arbitre :

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récidence).